

PARTIE VII.—AVIATION.

L'aviation civile a fait des progrès constants en 1929. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont étendu leur champ d'activité et les compagnies commerciales d'aviation ont augmenté en nombre. L'avion fournit un moyen facile et rapide d'informations exactes sur les conditions dans les endroits éloignés et inhabités qu'il permet d'atteindre facilement. Son usage dans les travaux de conservation des ressources naturelles augmente chaque année. Plusieurs parties du Canada possèdent actuellement le courrier et des lignes de transport aériens.

L'aviation civile au Canada est divisée en deux classes:—(1) opérations civiles pour le compte de différents départements et ministères sous les ordres du Directeur des opérations aériennes du gouvernement civil; (2) l'aviation commerciale sous la direction du Contrôleur de l'aviation civile, formant deux branches du ministère de la Défense Nationale.

Direction des opérations aériennes du gouvernement civil.—Cette branche fait la patrouille aérienne des forêts pour y découvrir les incendies et les supprimer, la photographie oblique et verticale des relevés, la pulvérisation aérienne des blés, le tracé des routes pour courriers aériens, le transport, etc., au compte des différents ministères en diverses parties du pays. Des bases permanentes sont établies à High River, Alberta; Winnipeg, Man.; Ottawa, Ont.; et Dartmouth, N.-É. L'étendue de forêts patrouillées est d'environ 100,000,000 d'acres. Les relevés photographiques de 1929 couvrent un total de 65,000 milles carrés et la durée des envois dans ces différentes opérations a été de 11,560 heures.

Opérations provinciales.—Le service aérien provincial d'Ontario possède 25 avions en activité pour la protection contre l'incendie, le transport, la photographie aérienne et les relevés topographiques dans le Nord-Ontario, couvrant une étendue d'environ 800 milles de l'est à l'ouest et de 400 milles du nord au sud. Le Québec et la Colombie Britannique dépendent des compagnies commerciales pour leur service aérien.

Aviation commerciale.—En 1929, 95 compagnies commerciales de navigation aérienne opéraient au Canada. Leurs activités comprennent la patrouille des forêts contre l'incendie, le relevé des futaies, la photographie aérienne, le transport des voyageurs, les services de messagerie et du courrier, l'instruction, la publicité, les promenades, etc., en différentes parties du pays.

Aviation postale.—Des services réguliers de poste aérienne ont été établis en janvier 1928. Des contrats ont été donnés par le ministère des Postes à des firmes commerciales pour les routes aériennes suivantes:—Service d'hiver—Leamington-Île Pelée; Québec-Sept-Îles-Anticosti; Moncton-Îles de la Madeleine; Moncton-Charlottetown. Service d'été—Rimouski-Montréal-Ottawa; Lac du Bonnet-Bissett-Wadhope. Services à l'année—Montréal-Détroit; Montréal-Albany; Cranberry-Kississing; Région Sioux Lookout-Red Lake; Toronto-Buffalo; Oske-laneo-Chibougamau; McMurray-Aklavik; Winnipeg-Regina-Calgary; Regina-Saskatoon-Edmonton; Montréal-Saint-John-Halifax. En 1929 ces courriers ont transporté 430,636 livres de matières postales sans aucune perte ni dommage. On a commencé à tracer les routes suivantes:—Ottawa-Winnipeg; Toronto-Sudbury; et des provinces des Prairies jusqu'à Vancouver.

Encouragement à l'aviation.—Pour stimuler l'intérêt dans, et la connaissance de, l'aviation le ministère de la Défense Nationale a coopéré à ce mouvement en assignant deux aéroplanes légers à chacun des 23 clubs d'aviation suivants:—